



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 67944

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de la Cour des comptes n° 69571 sur la politique publique de lutte contre la contrefaçon. Dans ce rapport la Cour préconise de faire adopter au niveau de l'Union européenne les textes permettant de rétablir les contrôles des douanes sur les marchandises en transit et transbordement et de mieux lutter contre la cyber-contrefaçon. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67944

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9218

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)